

Image not found or type unknown



Dois-je déclarer mes enfants?

Par **evalya**, le **28/09/2018** à **11:56**

Bonjour
Dois-je écrire les noms de mes enfants adoptés (adoption intrafamilial simple) qui ne sont pas encore sur le territoire français dans la déclaration d'impôts, le livret familial du couple et dans nos lieux de services respectifs? J'ai en ma possession la grosse du tribunal et le certificat de non appel.
S'il vous plait répondez moi .
Merci

Par **Visiteur**, le **28/09/2018** à **14:59**

Bonjour
Vous ne pouvez pas les mentionner tant qu'ils ne sont pas à votre charge effectivement, à votre domicile.